FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE
DEPARTEMENT D'EURE & LOIR

CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX

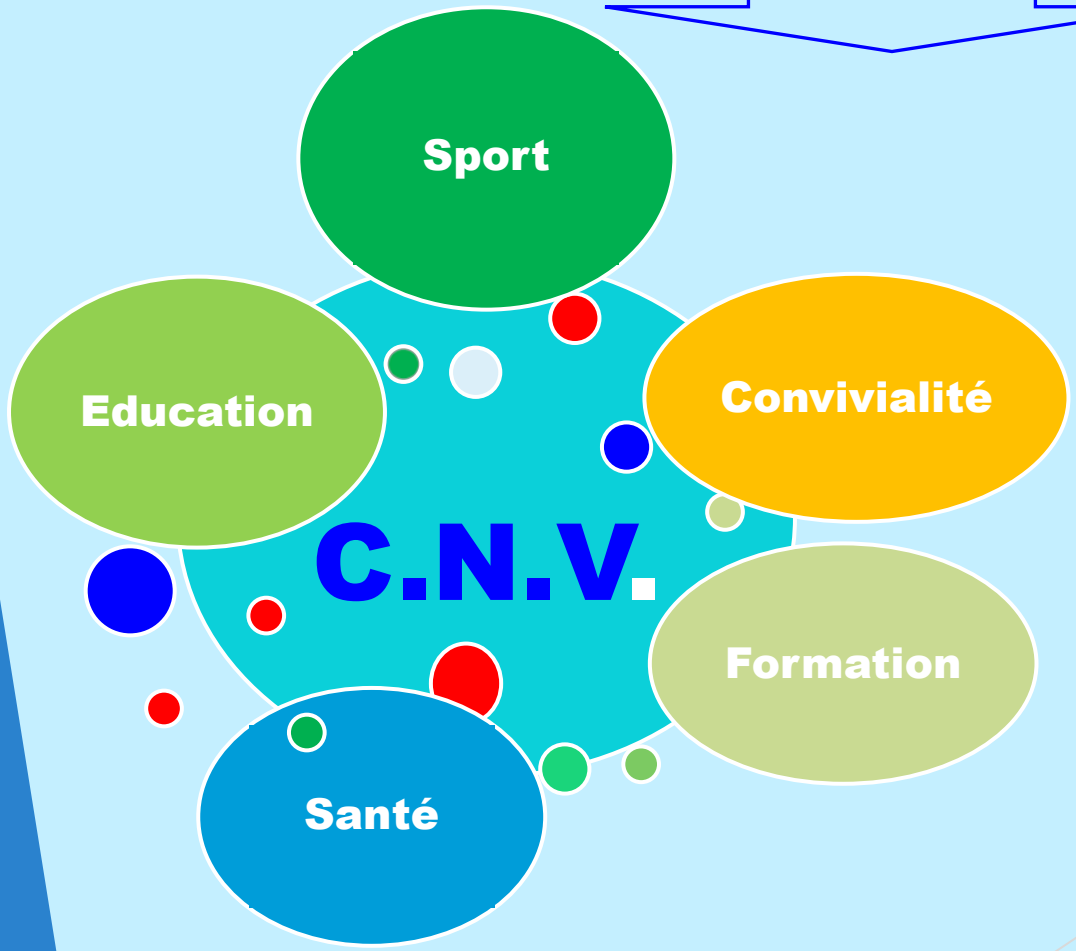

PLAN DE DEVELOPPEMENT « NATATION » A L'OUEST DU BASSIN CHARTRAIN

2025/2026

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

COMITE DEPARTEMENTAL FFN 28

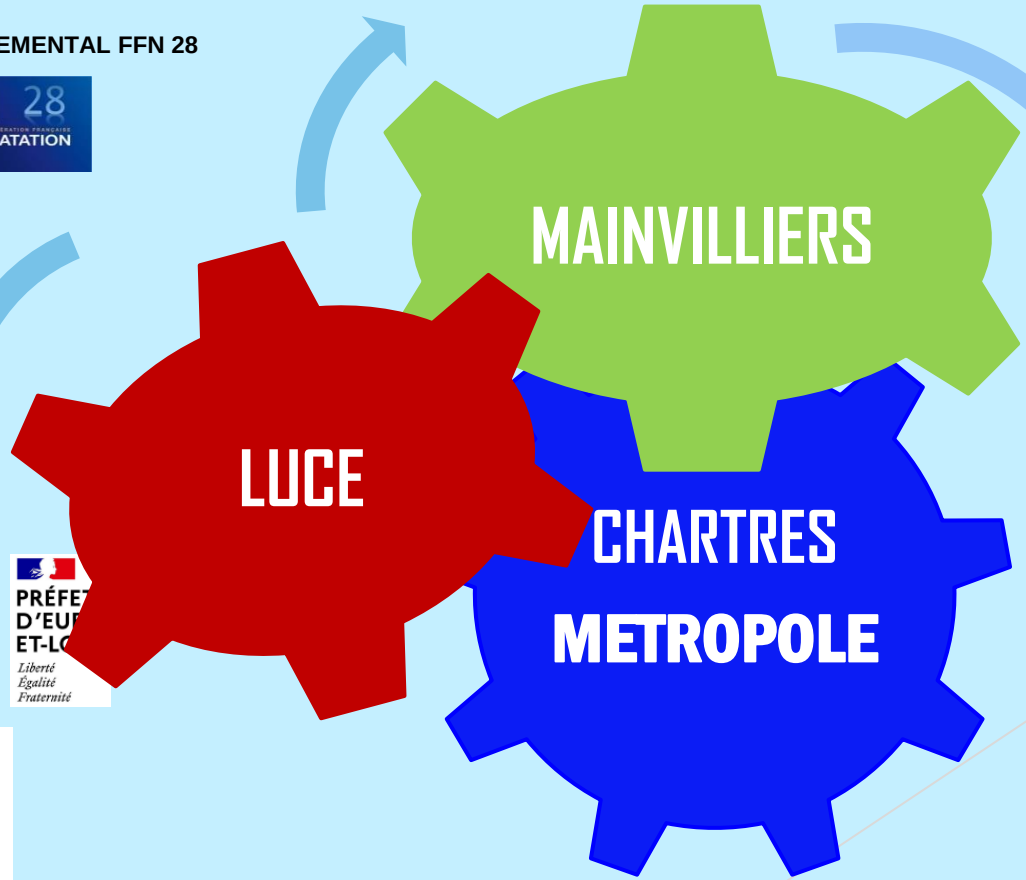

Préambule

Le Cercle Nautique des Vauroux (C.N.V.), association loi 1901 :

Cette association a pour objet de développer et de favoriser la pratiquer sportive en générale et plus particulièrement la pratique de la natation sous toutes ses formes, ceci au bénéfice du plus grand nombre possible de pratiquants, ainsi que de promouvoir la convivialité dans un lieu de rencontre qu'est le :

« CENTRE AQUATIQUE & FORME
les VAUROUX »

Souhaitant poursuivre sa progression, après une fermeture de 9 ans, il a semblé nécessaire de présenter un projet sportif qui doit au préalable, recevoir un consensus des membres du comité directeur (acquis en janvier 2023 – révisé en MAI 2025)

L'association :

- ***Dénomination*** *: CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX*

- ***Forme juridique*** *: Association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture d'Eure et Loir, le* 20 Nov. 1973 N°4967, publiée au Journal Officiel du 7 Déc. 1973 ;

- ***Siège social*** : 12 rue Salvator Allende 28300 MAINVILLIERS ;

- ***Siret*** : n°333.672.749.000.12 Code APE 926C ;

- ***Affiliation et agrément*** :
  Fédération Française de Natation (F.F.N.) sous le n°5.06.028.00708 **;**
  Agrément JEUNESSE & SPORT sous le n°28.SU.36268 ;

- ***Communication et contact*** **:**
  - Tél : 06.47.49.11.17
  - Adresse mail : cnvauroux@orange.fr , site internet : CNVAUROUX.FR

Le club :

- ***Adhérents*** : 245 **licenciés**

- ***Origine géographique*** :
  LUCE – MAINVILLIERS
  CHARTRES METROPOLE
  COMMUNES EXTERIEURES OUEST CHARTRAIN

- ***Labellisations - agréments*** :
  1. Labellisation du club – « LABEL BRONZE » (délivrée en 2024 pour la saison 2022/2023)
  2. Labellisation de son Ecole de Natation Française ;
  3. Agrément JAN (j'apprends à nager) ;
  4. Agrément NFS (nagez forme santé) ;

Le club :

- ***L'espace de pratique :*** Pour ces activités nautiques, le CNVauroux dispose du centre aquatique des vauroux sur le territoire de la commune de Mainvilliers

Cet établissement dont la construction remonte à 1973, réhabilité en 2015, comporte un bassin couvert de 25m x 15m soit 6 lignes, d'un petit bassin et d'un toboggan.

La communauté d'agglo « CHARTRES METROPOLE » est de nouveau gestionnaire du centre depuis le 1er janvier 2021.

Une nouvelle DSP est en application depuis le 1er janvier 2022 avec la Sté Vert Marine.

La communauté d'agglo de Chartres finance la mise à disposition des lignes d'eau, à partir de sept 2024, 35h/lignes/semaine du grand bassin, pour les activités du club,

- ***Président*** : MIREILLE BARAGOIN
- ***Trésorier*** : ERIC VISAGE
- ***Secrétaire*** : SANDRINE BONGIOVANNI

CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX

Siège social : 1, Rue Salvator Allende 28300 MAINVILLIERS

Assemblée générale du 7 octobre 2023

PRESIDENTE D'HONNEUR		PRESIDENT		VICE PRESIDENT
ANNICK GUEZ Décédée		MIREILLE BARAGOIN 2, Route de Spoir Vaucelles 28630 -MIGNIERES Tél : 02.37.26.49.13 Technicien supérieur retraitée		vacant

SECRETAIRE		TRESORIER
SANDRINE BONGIOVANNI 15, rue de la Malonerie 28300-LEVES tél : 06,18,46,50,02 Agent administratif retraité		ERIC VISAGE 8 Hameau du Berry 28110 - LUCE Tél : 02.37.28.37.59 Comptable

SECRETAIRE ADJOINTE		TRESORIER ADJOINT	
NICOLE VINSOT 19, Rue du Point du Jour CHAZAY 28300 - ST AUBIN DES BOIS Tél : 02.37.32.88.39 Technicienne labo retraitée	BERTHELOT PATRICE 11 Grande Rue 28190 - SAT ARNOULT DES BOIS Tél : 02.37.22.38.42 Dessinateur-projeteur	vacant	-

QUERNEC STEPHANIE 13 rue de l'école 28300 CINTRAY Tél : 06 32 21 87 79 Auxiliaire puéricultrice	vacant	MARCEAU SOLINE 23 Rue Jean Moulin 28600 - LUISANT Tél : 06,84,17,44,72 Employée de bureau	GUIGNIER FLORENCE 7 Rue Anatole France 28300 MAINVILLIERS Tél : 06,81,88,68,60 Opticienne	SEDILLOT JACQUELINE 8 rue d'Anjou 28300 - MAINVILLIERS Tél : 06 34 07 17 35 Agent administratif retraitée

Vérificateurs aux comptes : Madame et Monsieur ROBERT Bertrand - comptables

Créée le 20 novembre 1973 sous le n°4967 - J.O. du 7 décembre 1973 - Agréée D.D.J.S. N°28.SU.36268 - Agréée Etablissement Sportif
N° DE SIRET 333.672.749.00012 - CODE APE 926C

Affilié à la FEDERATION FRANCAISE DE NATATION sous le n°1580.1607.708/06.028.3435

Organisation administrative

- ✓ Le Comité directeur, désigné par l'assemblée générale annuelle comprend 9 membres
- ✓ Le club comporte 9 officiels ;
- ✓ L'encadrement sportif est assuré par un salarié à temps plein depuis le 1sept 2024,et un prestataire BP, aidés de jeunes stagiaires ;
- ✓ L'entraîneur principal participe avec le bureau aux tâches administratives.
- ✓ Les tâches administratives sont informatisées (différents logiciels)

Son historique :

Une association sportive née à l'occasion de la construction d'un bassin de 25m dans la vallée des Vauroux sur les communes de Lucé et Mainvilliers qui a évoluée lors du passage à la communauté d'agglomération de Chartres puis a stoppé ses activités lors de la fermeture de l'établissement en décembre 2005.

Cette association fut créée en 1973, à l'origine par 9 personnes décidées de faire vivre le nouveau centre nautique, soixante personnes y adhéreront.

Au fil des saisons le "bébé" grandit et les objectifs devinrent plus précis :

1. Amener le maximum de participants à la pratique de la natation ;
2. Concilier le sport de masse, le sport d'élite et l'activité de détente dans un club ;
3. Progresser dans le classement des clubs tant au niveau local qu'au niveau régional ;
4. Être un lieu de formation ;
5. Être un lieu de convivialité.

En 1978, fondation d'un conseil d'administration suite à la naissance d'une section canoë et kayak, et d'une section natation, en 1991 viendra se joindre une section animation.

Au fil des années, notre association s'est enrichie de différentes activités, certaines existent toujours, mais d'autres ont disparus, compte tenu de la présence d'une DSP.

L'association a poursuivi ses activités jusqu'en juin 2006 sur différents sites, puis a fermer provisoirement ses portes en licenciant son personnel.

Son historique (suite) :

Le 21 décembre 1990, convocation d'une assemblée générale extraordinaire afin de dissoudre le conseil d'administration, le CNVauroux conservant les activités aquatiques, volonté des dirigeants d'alors.

L'évolution sportif :
En 1980 - 2eme départemental, 16eme régional, 389eme national ;
En 1991 - 2eme départemental, 7eme régional, 243eme national ;
En 1997 - 1er départemental, 3eme régional, 89eme national ;
En 2002 - 1er départemental, 2eme régional et 43eme national.

L'évolution des effectifs passe de 60 adhérents en 1973 à 860 adhérents en 2004.

En décembre 2005 fermeture du bassin des Vauroux, suite à des problèmes techniques, réunions furent montées afin de fusionner le club du CNVauroux et le Nautic club de Chartres pour une installation dans le complexe basé à Chartres en projet.

Projet travaillé par le CNV avec son équipe et le CTR de la ligue. Fusion qui n'aboutira pas pour deux raisons : le président de chartres métropole s'y opposant après l'avoir souhaité. A la suite de quoi, 99% des adhérents du CNVauroux convoqués en assemblée générale extraordinaire en février 2007, firent le choix de mettre en sommeil les activités de l'association.

Ce pourquoi, une majorité des dirigeants du CNV sont restés dans une logique de service à la population locale, ont préféré soutenir la poursuite des activités de cette association et prendront position sur la réouverture du centre nautique des Vauroux.

En septembre 2015, après réfection du centre aquatique et deux ans de négociations, le cercle nautique des vauroux se doit de relever le défi, de tout rebâtir, de s'adapter aux contextes économiques et local, ce pourquoi les dirigeants encore présents après 9 ans de non activité sont toujours actifs.

Les travaux de réfection furent menés par le syndicat intercommunal des villes de Lucé et Mainvilliers.

En 2021 la compétence est de nouveau transférée au sein de l'agglomération CHARTRES METROPOLE,

Le but recherché dans un contexte où le centre nautique est en délégation de service public, (gestion privée) la renaissance du club s'articulera par :

- Une adhésion volontaire ;
- Un lieu d'exercice du bénévolat ;
- Satisfaction des besoins collectifs ;

Il bénéficie d'une allocation annuelle de créneaux au centre aquatique des Vauroux sur le territoire de la commune de Mainvilliers, appartenant la communauté d'agglomération Chartres métropole, Cette convention est rediscutée chaque année et tient compte de la discipline et du respect dont témoignent les adhérents envers les installations et les personnels,

Et reste le partenaire incontournable des collectivités territoriales,

La fédération Française de Natation, héritière d'une conception traditionnelle de l'activité physique basée sur la compétition, répond maintenant à des disciplines nouvelles, essentiellement ludiques, moins réglementées et répondant aux attentes de nos concitoyens.

De ce fait, le C.N.V.. avait depuis plusieurs saisons, répondu à cet appel.

Il faut noter que le sport a pris un virage déterminant. La montée en puissance des activités dites plus ludiques mais avec encadrement, a fait place à une rupture avec le sport de haute performance à l'image souvent ternie. Cette notion d'encadrement est présente sans toutefois vouloir « être embrigadés. »

Nous pouvons constater que cette demande croissante autour des activités de loisirs et de temps libre, favorisée par l'évolution du contexte socio-économique et des pratiques sociales est dû :

- Généralisation des pratiques sportives avec un public de plus en plus large ;
- Développement d'une demande individuelle (bien être physique, entretien du corps etc. …) ;
- Volonté des pouvoirs publics de professionnaliser les activités, en instaurant un cadre réglementaire stricte.

Objectifs :

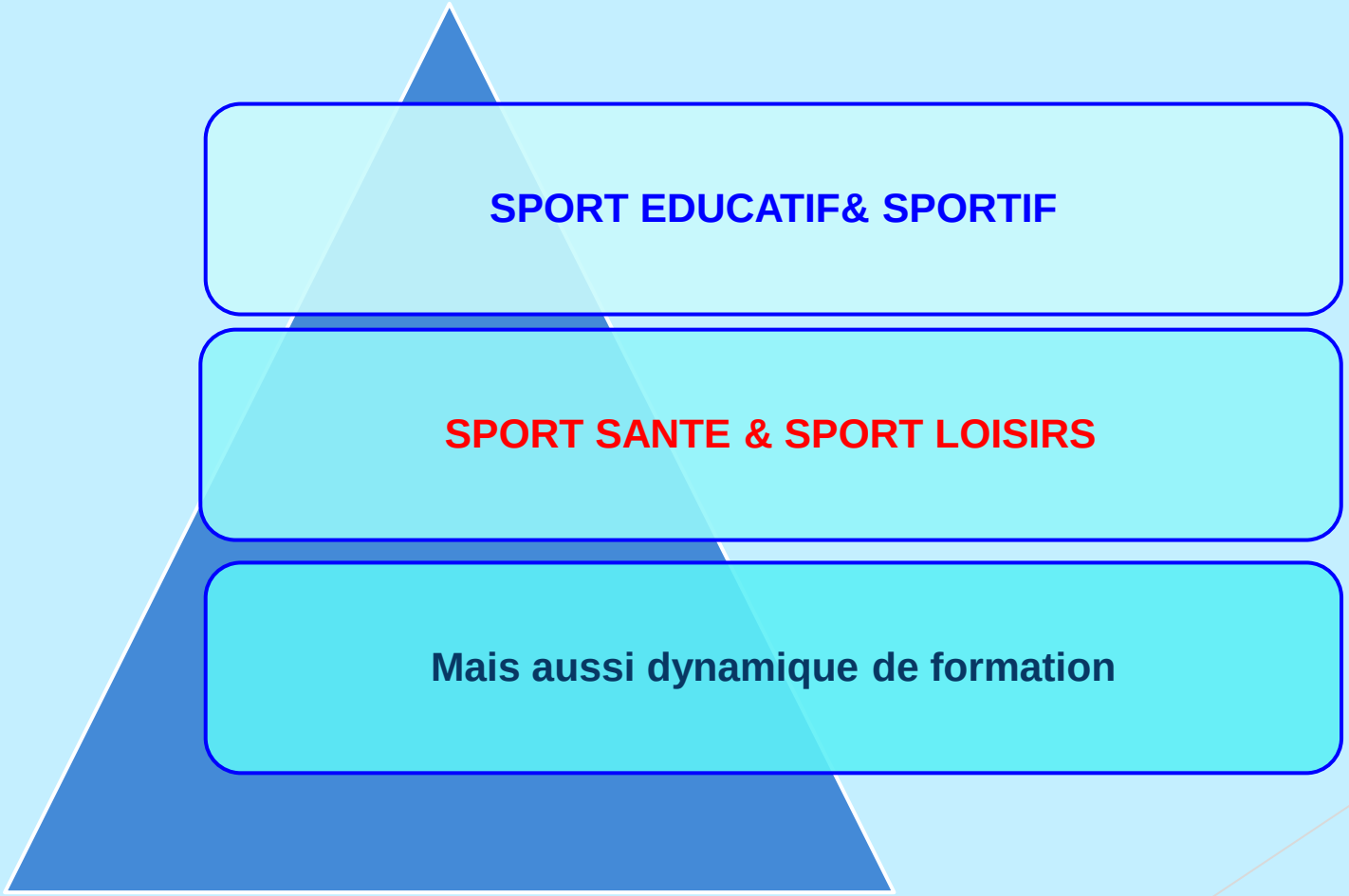
SPORT EDUCATIF& SPORTIF
SPORT SANTE & SPORT LOISIRS
Mais aussi dynamique de formation

Développer la notion de performance comme élément personnel

S'engager dans la formation des cadres dont le club a besoin, ou le monde fédéral

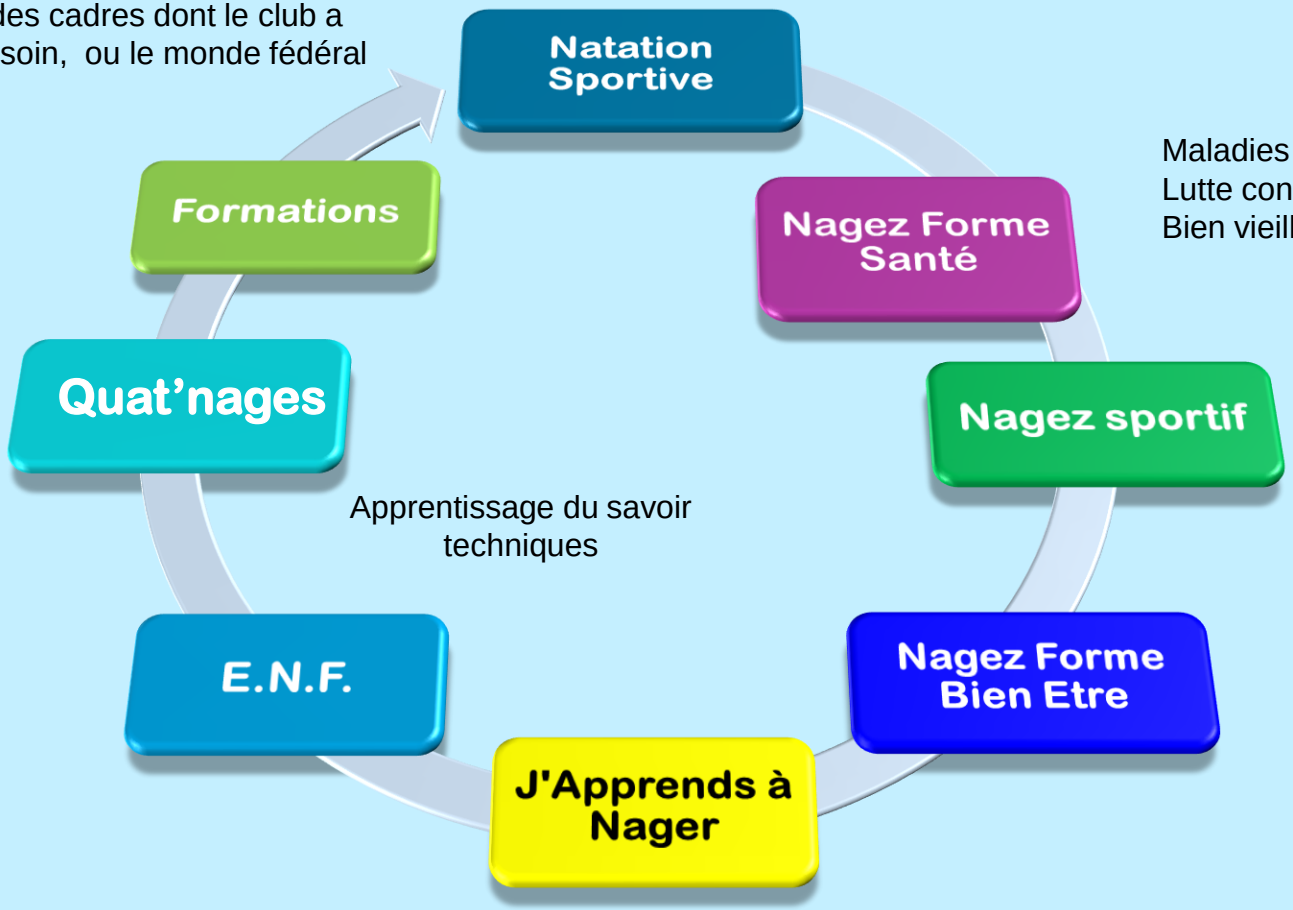

Maladies chroniques
Lutte contre la sédentarité
Bien vieillir

Apprentissage du savoir techniques

Natation pour tous adolescents, adultes, seniors

La prévention des noyades par un savoir nager sécuritaire

Objectifs ::

Notre association s'investie aux côtés des collectivités territoriales pour développer les actions citoyennes dans tous les domaines en restant dans une logique de quartier :

- Place des plus jeunes, accès à la découverte d'une discipline ;
- Place de seniors, accès à une pratique loisir, bien être et sportive ;
- Place du maintien de la santé ;
- L'insertion et la mixité sociale ;
- Favoriser la proximité ;
- Offrir des heures d'emplois ;
- Consolider un emploi permanent ;
- Posséder une dynamique de formation.

Il est important aujourd'hui de ne pas croire qu'un club est un conçurent direct de la collectivité et de la sté gérant l'établissement. Chacun doit pouvoir avoir sa place en complémentarité. Il est nécessaire de développer un **contrat de partenariat** avec la collectivité propriétaire des installations nautiques, et le gestionnaire.

Les deux parties pouvant s'inscrire dans des missions de service public dans un cadre de longue durée. Il est censé avoir pour but d'optimiser les compétences des uns et des autres, sachant que, les uns sont salariés ou intervenants, et les autres sont des bénévoles, Cette entente doit comporter un investissement significatif des uns et des autres par un partage des responsabilités, des investissements, des risques et de bénéfices de manière à procurer des avantages mutuels qui favorisent les résultats.

Mais ceci passe par :

- Une reconnaissance du bien-fondé de l'association ;
- La combinaison des objectifs ;
- Une collaboration permanente.

Après avoir modifié le contrat de travail du salarié en un temps plein et accompagner sa mise en formation du BF4 (2024/2025), une modification sur l'organisation sera mise en place pour la rentrée 2025 :

REPARTITION DES LICENCIES

Apprentissage

Sessions « j'apprends à nager »

Ecole de Natation Française – « AVENIRS 1» « AVENIRS 2 »

Natation pour tous

QUAT'NAGE« AVENIRS-BENJAMINS/JUNIORS »
Nagez Forme Santé (adultes)
Nagez Forme bien être (+ 16 ans)
Nagez sportif (+18 ans)

Compétition

Niveau départemental
Niveau régional et +

Divers

Option collège
Accueil de stagiaires fédéraux, scolaires
Encadrement, Dirigeants, Officiels

PARCOURS DU LICENCIE :

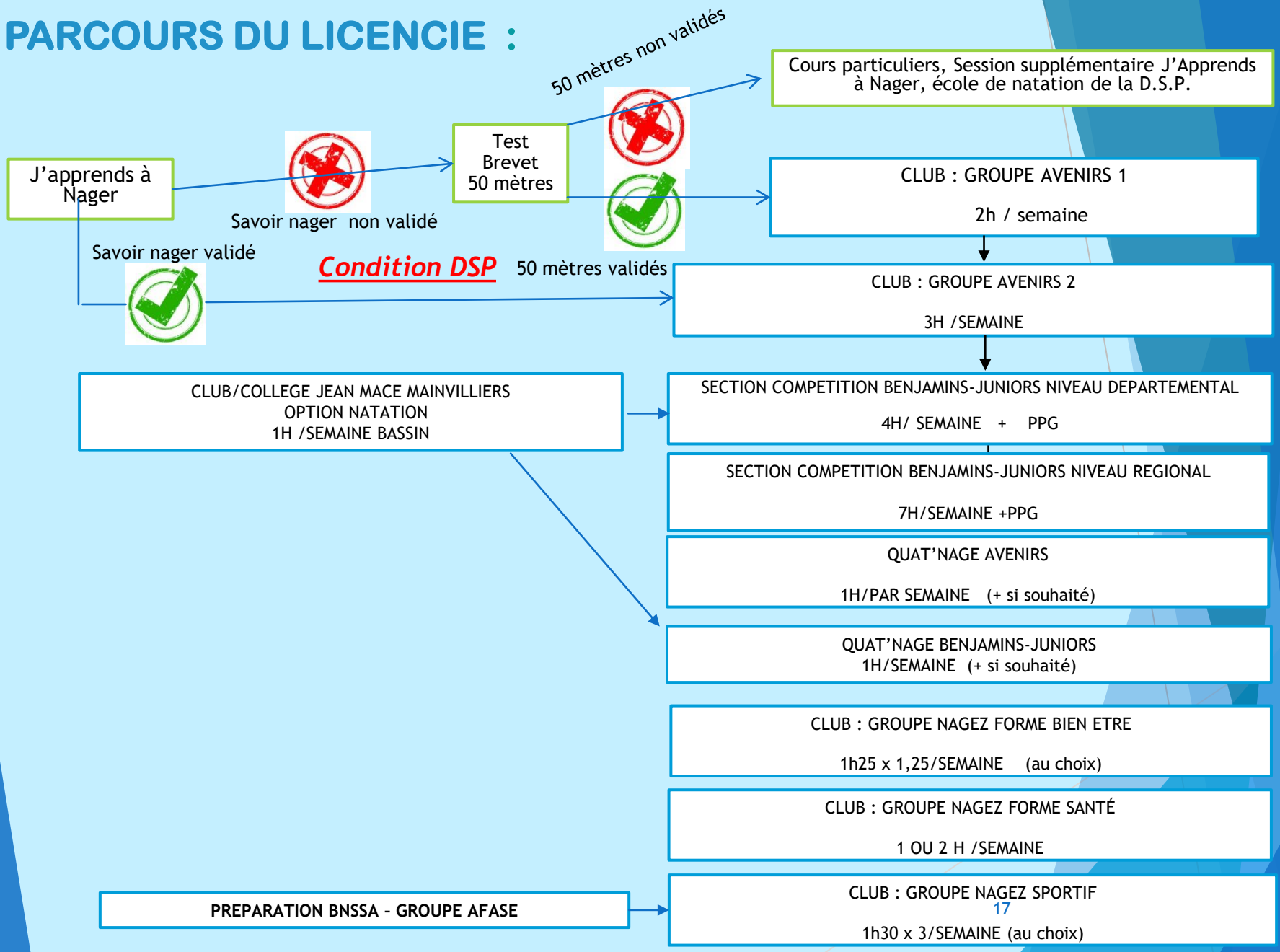

SPORT EDUCATIF

ECOLE DE NATATION (E.N.F.) catégorie « AVENIRS »

Il ne devrait pas être utopique d'engager notre école de natation dans une réforme importante de son organisation et de son contenu en vue **des objectifs de performances.**

Le test sécuritaire préalable à l'accès à la compétition : Les nageurs(euses) doivent préalablement disposer, à minima, de l'attestation du savoir nager en sécurité avant d'accéder à la compétition.

Valorisation des trophées « avenirs »

Avenirs 1	Avenirs 2
2 h/ semaine	3 h/ semaine
Parcours de 50 mètres basé sur les fondamentaux de la natation (flottaison, immersion, respiration aquatique, déplacement sur le ventre et sur le dos)	Acquisition des 4 nages Préparation à la compétition

Objectif technique :
- o Corps projectile et corps propulseur
- o Travail technique autour des parties non-nagées (plongeon, virages et coulées), de l'inertie, la propulsion, …
- o Continuité de la maîtrise de la technique de nage
- o Pas de spécialisation dans les nages pour les avenirs

Objectif technique :
o Corps projectile et corps propulseur
o Travail technique autour des parties non-nagées (plongeon, virages et coulées), de l'inertie, la propulsion, …
o Continuité de la maîtrise de la technique de nage
o Pas de spécialisation dans les nages pour les avenirs

Le programme proposé aux enfants nés en 2014 et après, c'est donc à travers la conquête de deux trophées disputés sur la totalité de la saison entre le 1er janvier et le 21 décembre qu'il est proposé d'inciter les nageurs à diversifier leurs compétences dans la maîtrise des 4 nages et des différents types d'effort que propose la natation : court et intense, long et modéré, varié.

TROPHEE DU 4 NAGEURS, au cumul des points marqués :

10 ans et moins : 25 papillon – 25 dos – 25 brasse et 25 libre ;

11 et moins : 50 papillon – 50 dos – 50 brasse et 50 nage libre.

TROPHEE DU NAGEUR COMPLET, au cumul de points marqués :

10 et moins : 25 de spécialité (papillon – dos – brasse) et 200 nage libre

11 ans et moins : 50 de spécialité (papillon – dos – brasse) 100 4 nages, 400 nage libre.

SPORT PERFORMANCE (RESTRUCTRATION)

1. **NATATION COURSE NIVEAU DEPARTEMENTAL**
2. **NATATION COURSE NIVEAU REGIONAL & +**

Le groupe compétition sera celui qui bénéficiera du plus grand nombre de créneaux d'entraînements.

L'objectif clairement déclaré est la recherche de la performance, le dépassement de soi et l'optimisation de son potentiel physique. L'entrée dans ce groupe demande un minimum d'implication personnelle pendant les entraînements. En outre, la participation **aux compétitions est obligatoire** et un minimum de 3 séances d'entraînement hebdomadaires est souhaité.

L'objectif de ce groupe est d'être conseillé sur les techniques des 4 nages, de travailler sur les postures, sur la coordination, sur la respiration, sur la représentation du corps, sur les appuis.

Ils rechercheront la performance en participant aux compétitions.

DEPARTEMENTAL	REGIONAL & +
Max 4H	Max 7H

Obligatoire :
compétitions par équipe
+ compétitions individuelles

PROGRAMME

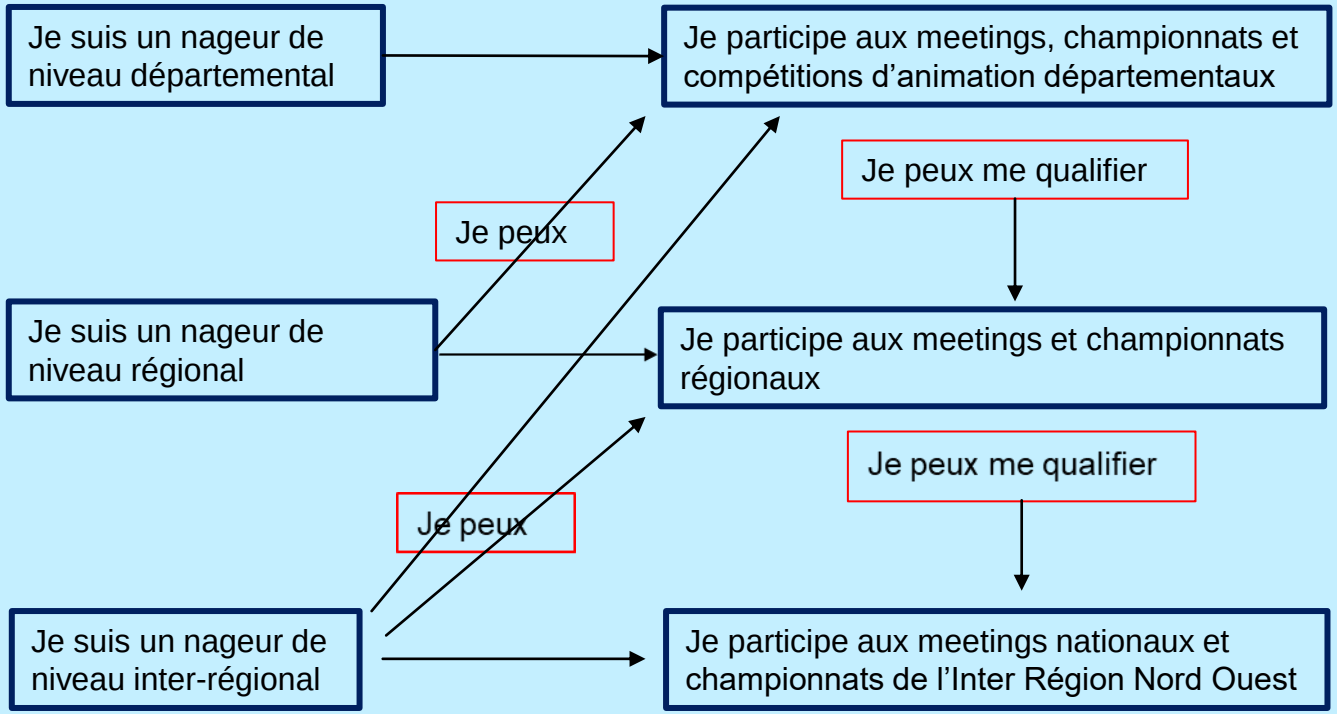
Je suis un nageur de niveau départemental
Je participe aux meetings, championnats et compétitions d'animation départementaux
Je peux me qualifier
Je peux
Je suis un nageur de niveau régional
Je participe aux meetings et championnats régionaux
Je peux me qualifier
Je peux
Je suis un nageur de niveau inter-régional
Je participe aux meetings nationaux et championnats de l'Inter Région Nord Ouest

NATATION JEUNES COLLEGE 6/5eme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Jean Macé Mainvilliers

Les collégiens en option natation suivent une scolarité normale tout en ayant au minimum 1 heure de pratique sportive supplémentaire par semaine, grâce à un emploi du temps aménagé. 10 /12places max (1ère année, réservée aux 6ème/5ème)
Des entraînements qui viennent s'ajouter à l'EPS (éducation physique et sportive) obligatoire, à la pratique en club et à l'engagement dans l'association sportive de leur établissement. L'engagement sera de 2 années, et seront adhérents au club.

Chaque élève est suivi par le coordinateur de la section, souvent le professeur d'EPS. Celui-ci s'assure du bon déroulement du parcours du jeune tant dans la pratique sportive que dans les résultats scolaires. Il veille aux signes de fatigue pour éviter les accidents physiques et le décrochage scolaire.

1H BASSIN
Le JEUDI
à 15H30

Prise en charge des élèves au collège

Depuis la rentrée 2024 pour 32 semaines, renouvelée pour la rentrée 2025

Objectif : intégrer le club

SPORT SANTE & LOISIRS - QUAT'NAGES

La pratique des loisirs devient un élément structurant du rythme de vie des individus et de l'organisation sociale. Ces pratiques se bâtissent dans un cadre ludique en ayant le besoin d'appartenir à un collectif, élément essentiel où dans notre société actuelle, l'individualité prédomine.

Une autre évolution à prendre en compte concerne le retour à la nature et le développement touristiques sur l'ensemble des plans d'eau naturels (mer, lac, rivière). De nouvelles pratiques apparaissent comme les traversées ou les randonnées de natation.

C'est dans ce contexte que le travail réalisé en piscine, est nécessaire.

Ce groupe s 'oriente vers un entretien physique général, s'appuyant sur des mises en situations ludiques et techniques mais en prenant moins en compte l 'aspect performance. Ce groupe pourrai s'ouvrir aux jeunes ne recherchant pas ou plus forcément la performance.

Le but étant d'inciter les jeunes nageurs à s'orienter vers la compétition,

QUAT'NAGES « AVENIRS »
QUAT'NAGES « BENJAMINS/JUNIORS »

1H/SEMAINE
+ si souhaité
+ changement de groupe suivant évolution

AMBITION DU NAGEUR :

Le projet proposé à chacun est au centre de toute l'organisation du club, Cela l'engage dans sa pratique quotidienne, toutefois celui-ci doit respecter un certain nombre de règles :

- Respects des conditions d'entraînement ;
- Adopter une attitude irréprochable : « le bien nager ensemble » (respect du groupe et de l'encadrement) ;
- Développer l'esprit « club » ;
- Connaître le règlement intérieur ;
- Intégrer une rigueur de travail et d'assiduité ;
- Apprendre le goût de l'effort, de l'abnégation et de la compétition ;
- Apprendre à concilier vie sportive, familiale et scolaire ;
- Rendre service sur les différentes manifestations organisées par le club

OBJECTIFS DES ENTRAINEURS

Ils présenteront un objectif commun pour faire en sorte que chacun accède à son meilleur niveau : recherchera le plaisir de la glisse aquatique en ayant une exigence technique maximale. Celle-ci sera validée en fin de saison et permettra la progression vers le niveau supérieur.

ADULTES
NAGEZ FORME BIEN ENTRE
NAGEZ FORME SANTE
NAGEZ SPORTIF

Ces activités s'inscrivant dans :

« Bouger d'avantage, que d'avantages »,

Elles sont bien souvent conseillées au départ par leur médecin de famille, mais peuvent présenter également un enjeu sociétal : lutter contre l'isolement et maintenir un lien social.

Nous avons noté que la natation présente l'activité principale dans les études faites sur ce type de population.

Il a été nécessaire de promouvoir la reprise de la natation santé auprès des acteurs locaux (médecins – associations etc. …)

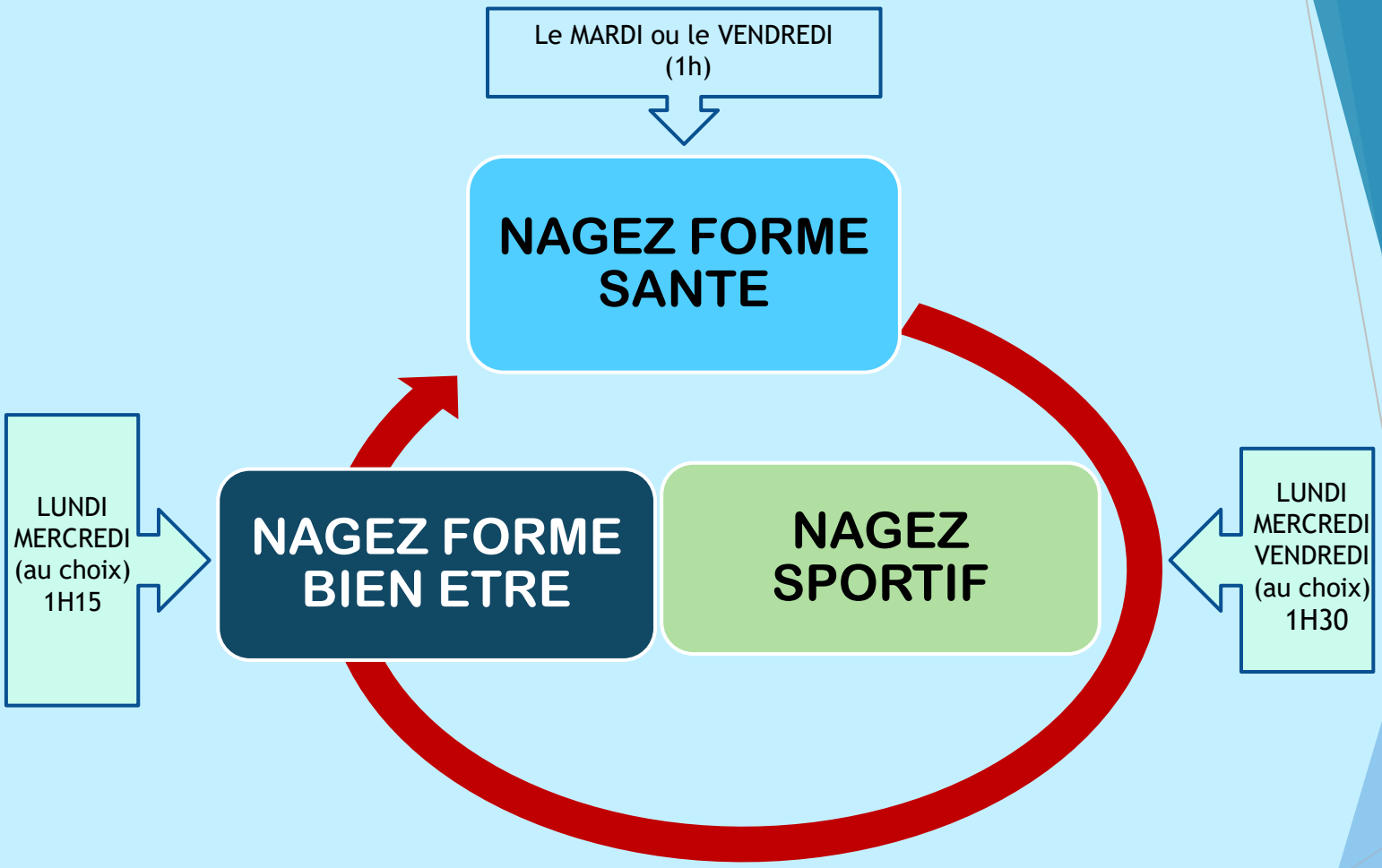
Le MARDI ou le VENDREDI
(1h)
NAGEZ FORME SANTE
LUNDI
MERCREDI
(au choix)
1H15
NAGEZ FORME BIEN ETRE
NAGEZ SPORTIF
LUNDI
MERCREDI
VENDREDI
(au choix)
1H30

FORMATION

Le C.N.Vauroux s ’inscrit, en collaboration avec la ligue dans une démarche de :

- Formation continue de l’encadrement ;
- Formation des dirigeants (Faciliter l’accès à la formation des juges, des officiels afin de palier au déficit);
- Formation Les nageurs qui ambitionnent da faire leur passion leur futur métier, ou plu simplement d’être rémunéré lors des saisons estivales, ont la possibilité de suivre des parcours spécifiques, l’ERFAN CENTRE VAL DE LOIRE, centre de formation leur offre de multiples possibilités :

FORMATIONS

Brevet Professionnel (enseigner la natation)

Moniteur sportif activités aquatiques (Apprendre à entraîner)

Brevets fédéraux (s’initier à l’enseignement et à l’entraînement)

Formation brevet fédéral NAGEZ FORME SANTE

Formation brevet fédéral NAGEZ FORME BIEN ETRE

BNSSA (nageur sauveteur et travailler en piscine ou en plage)

Officiel « Compétition »

Accueil de stagiaires scolaires

Evolution des licenciés après 9 ans de fermeture

(Adhérents + dirigeants + officiels + JAN)

245 licenciés pour
211 adhérents

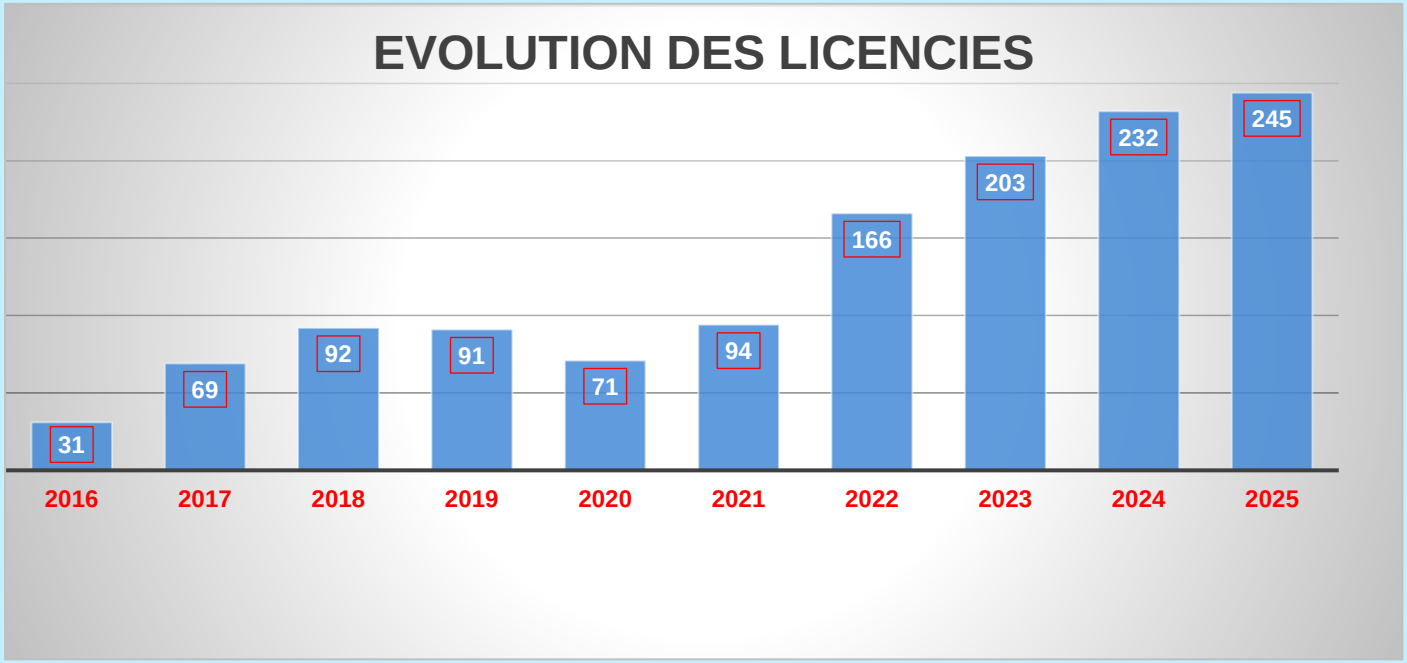

220
ADHERENTS

Mais aussi par :

- Maintien de la labellisation (reconnaissance du savoir faire du club en matière de perfectionnement et de développement des jeunes mais aussi d'ouverture à la natation santé. Le club s'impose d'exercer ses activités dans les cadres fédéraux et réglementaires) De ce fait la politique : 100% de licenciés ;
- Progression au classement national des clubs ;
- Renforcer les qualifications de nageurs aux régionaux, voir aux inters, voir + ;
- Poursuite de l' option natation au collège de Mainvilliers : « 1H DE SPORT EN PLUS »(compte tenu de la proximité d'un collège) ;
- Mise en place de stages pendant les vacances scolaires (permettant d'améliorer le niveau technique et les performances. Les préparer physiquement et mentalement aux compétitions, en construisant la cohésion de groupe) ;
- Offrir des stages de perfectionnement pendant les grandes vacances aux licenciés et non licenciés ;
- Consolidation du poste de salarié au sein du CNVAUROUX ;
- Publication d'un bulletin associatif régulier : CNV'INFO – 5 numéros saison 2024 – 2025

Et par :

Le CNVauroux doit être l'animateur du centre aquatique en mettant en place des animations :

=) Olympiade « avenirs » ;

=) Fête de l'eau ;

=) 60' de palmes en relais par équipe ;

=) 4h de natation non stop ouvertes à tout public (pour une évolution vers les 12h) ;

=) Conserver un lieu de rencontre (goûter, dîner, sortie etc.) ;

=) Participation active avec d'autres associations à la vie locale ;

Etc. …

PERMETTANT DE CONSERVER ENTRE LES ADHERENTS ET NON ADHERENTS UNE CERTAINE CONVIVIALITE,
PIECE MAITRESSE DU SUCCES D'UN CLUB

Avec un code de conduite :
« chacun sa place et son rôle pour construire une vie associative sereine et enthousiaste »

Et par :

- La tenue, son développement et la mise à jour du site internet ainsi que de sa page Facebook ;
- Formaliser une maquette de courrier, compte rendu, attestation, bulletin d'inscription, afin de posséder une visibilité du club vers nos partenaires qu'ils soient locaux ou fédéraux ;
- La mise en place d'un logiciel de gestion « maison » à la rentrée 2025,

Ceci passe par :

Tous les licenciés : nageurs, officiels, dirigeants, entraîneurs doivent mettre à disposition leur savoir ou leur savoir faire dans ce projet fédéral en suivant les quatre grands axes :

QUATRE
GRANDES DYNAMIQUES

Cohésion
Performance
Service
Formation

Mais aussi par :

- Une reconnaissance du bien fondé de l'association ;
- Une volonté des membres du comité directeur ;
- La combinaison des objectifs ;
- La répartition des responsabilités
- Une collaboration permanente; (entre les dirigeants bénévoles, la collectivité, le personnel du centre aquatique, l'encadrement, le délégataire) ;
- Disposer d 'une sécurité financière pour un fonctionnement en adéquation en vue d 'atteindre les objectifs ;
- Professionnaliser le rôle des entraîneurs ;
- Par l'augmentation de lignes d'eau, à travailler avec la collectivité sur le bien fondé ;
- Recruter des bénévoles ;
- Par la mise à disposition des installations par la collectivité au-vue de l'intérêt public local sachant que l'association est un organisme à but non lucratif. (acquis avec la communauté d'agglomération « Chartres métropole »)

Et rappeller que :

L'appartenance à une association basée sur le bénévolat doit conduire chacun de ses membres à adhérer à un certain nombre de valeurs et à les défendre notamment :

- Le respect de chacun de ses membres, l'esprit de tolérance ;
- Le désintéressement de l'action de ses bénévoles ;
- L'esprit de convivialité ;
- La vocation sportive de l'association implique l'adhésion à un certain nombre de valeurs dont :

  Le respect des règles, le fair-play, le respect des autres ;
  Le goût de l'effort, de la persévérance et du dépassement de soi ;
  L'esprit d 'équipe et la solidarité ;
  La maîtrise de son corps et la recherche d'une forme physique optimale ;
  Le développement de ces valeurs chez nos jeunes adhérents doit participer à la construction de leur personnalité, d'une confiance en soi, au travers des succès comme des échecs.

L'association doit permettre à ses adhérents une pratique de leur sport au niveau qu'ils souhaitent, dans les meilleures conditions et dans le meilleur état d'esprit possible.

Ce programme s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et de satisfaction de tous nos licenciés afin d'obtenir :

une logique de résultats

De nouvelles installations programmées sur le même site pour la prochaine mandature : de 2 bassins de 25m.

Ce nouvel horizon permettra après 9 années de fermeture, une crise sanitaire, de mieux percevoir un avenir plus favorable au développement du C.N.Vauroux.

et

Avec le :

CNV

Cercle Nautique des Vauroux